

Marc Trossen

Une Luxembourgeoise de France sauva 94 Juifs

Les Luxembourgeois qui ont aidé les Juifs

(édition revue et augmentée)

Eva PÉAN-PAYÈS, née ELLIS, une résistante remarquable

Le 15 janvier 2001, le Comité Français pour Yad Vashem attribuait le titre de « Juste parmi les Nations » à une certaine Mme Eva PÉAN-PAYÈS. On peut se demander, comment cette dame, qui se disait « Luxembourgeoise de France », peut figurer sur une liste des personnes qui ont sauvé, au risque de leur propre vie, des juifs persécutés par les nazis. C'est simple : Cette dame au courage extraordinaire était née au Luxembourg. Elle ne reniait d'ailleurs pas son pays natal. C'est un heureux hasard qui me fit découvrir cette intrépide résistante. En effet, venant d'hériter trois caisses de livres « *Luxemburgensia* » de ma tante décédée récemment, j'y ai trouvé un humble livret de 15 pages intitulé « Brise des Neiges ». Une dédicace, inscrite au verso de la page de garde, m'a fourni l'explication sur sa présence dans la bibliothèque de ma tante. On y peut lire :

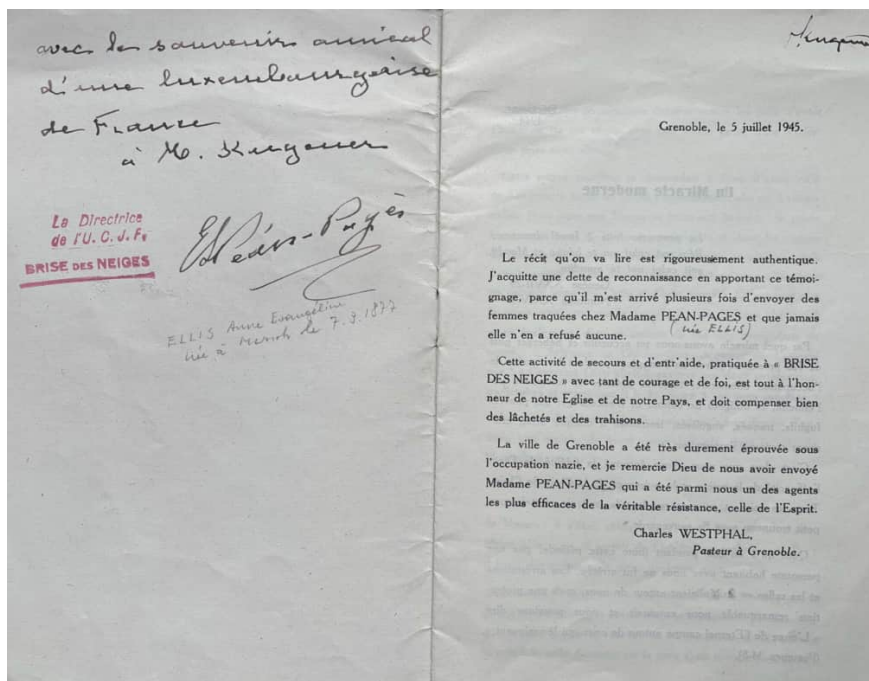
« avec le souvenir amical d'une luxembourgeoise de France
à M. Kugener »

signé : EA Péan-Payès

suit un tampon à l'encre rouge : La directrice de l'U.C.J.F.

Brise des Neiges

En dessous de la signature, une main appliquée, celle du père de ma tante Nicolas KUGENER, avait noté : « ELLIS, Anne Evangéline, née à Mersch le 7.3.1877 ».



Nicolas KUGENER était en effet secrétaire communal à Mersch et a donc probablement bien connu cette Dame. Pendant l'occupation, les Allemands avaient d'ailleurs démis KUGENER de ses fonctions, car ils se méfiaient de lui, sans jamais disposer de preuves concernant son rôle dans la Résistance. Son lien familial avec le Dr. Fernand SCHWACHTGEN, alias « Jean l'Aveugle » (l'épouse de Nicolas était la cousine de la mère du Dr. SCHWACHTGEN) l'ont amené à jouer un rôle non négligeable dans la transmission vers l'Angleterre des documents sur Peenemünde, base expérimentale et site de fabrication des redoutables V2¹. Les trois personnes mentionnées ci-devant étaient toutes de la même trempe : elles ne portaient pas les nazis dans leur cœur.

Dans la préface du livret de « Brise des Neiges », un « Pasteur à Grenoble » du nom de Charles WESTPHAL certifie que le récit suivant est bien véridique. Il écrit : « J'acquiesce une dette de reconnaissance en apportant ce témoignage, parce qu'il m'est arrivé plusieurs fois d'envoyer des femmes traquées chez Mme PÉAN-PAYÈS et que jamais elle n'en a refusé aucune ».

Dans la suite de la brochure, Mme PÉAN-PAYÈS, personne très croyante, présente au lecteur ses notes, étoffées de références et citations bibliques, écrites en décembre 1944. Elle raconte qu'elle dirigeait pendant une dizaine d'années une maison de santé pour vieillards dans la ville de Montauban. Un soir en hiver 41-42, elle recueillit pendant plusieurs mois un israélite autrichien du nom de SHNEIDIG. Celui-ci fut pourtant un jour arrêté et déporté. Puis elle donna refuge à toute une famille du nom d'HOFFMANN, cinq personnes, qui voulaient toutes passer en Suisse ce qui leur réussit finalement. Il y eut aussi la famille TREU, le père, docteur allemand était antinazi. Il s'était échappé d'un camp en France et fut recueilli, avec ses deux filles à Montauban par notre « Luxembourgeoise de France ».

La direction des « Unions Chrétiennes de Jeunes filles » à Paris offrit par la suite à Mme PÉAN-PAYÈS le poste de directrice du foyer « Brise des Neiges » à La Tronche, un des faubourgs de Grenoble. Ce foyer hébergea en moyenne 50 pensionnaires, mais ce chiffre fut vite dépassé. Notre résistante ouvrit les portes aux évadés de différents camps ou prisons, aux étrangères et à des juives. ... ! Elle écrit : « Il y avait quelquefois plus de 40 israélites dans la maison ; en tout 94 juifs, dont les noms sont inscrits sur la liste ci-jointe, sont passés par 'Brise des Neiges' (la liste n'est pas insérée dans la brochure). Beaucoup de personnes en ville savaient ce qui se passait à 'Brise Neiges'. ... Le maire s'est dérangé pour me conseiller de partir, car j'allais être déportée, disait-il. Les autorités (françaises) m'écrivaient : 'Dans l'intérêt de votre œuvre, ne faites rien d'illégal et ne recevez que des Françaises bien en règle'. ... Les gendarmes venaient presque tous les jours, me questionnant et examinant les livres de présence. ... Quand ils me demandaient des explications gênantes, j'exagérais ma surdité, les obligeant à me crier dans les oreilles, et puis, je leur répondais de travers, agacés, ils finissaient par partir en haussant les épaules ».

Quelques gendarmes étaient bienveillants. L'un proposa même d'avertir Mme PÉAN-PAYÈS par téléphone avant leur passage. « ... Si on vous téléphone que la belle-mère va très mal, cela voudra dire : 'partez sans tarder' ».

Notre héroïne se souvient : « Les Allemands (Gestapo) ou les Miliciens sont venus en tout cinq fois, fouillant, visitant, 'flairant' s'il n'y avait pas du 'juif' quelque part. Une fois, pendant deux heures d'affilé, deux policiers de la Gestapo, me tinrent sous le feu roulant de leurs questions, m'accusant d'abriter des 'indésirables', me harcelant de questions ... Et, tout à coup, ... je n'avais plus peur. Je leur dis que j'avais reçu beaucoup plus de juifs qu'ils ne l'imaginaient, qu'ils ne savaient pas faire leur travail, que, si je racontais à leurs supérieurs comment ils laissaient échapper les fugitifs, cela ne leur ferait pas honneur, etc. ... Ils se regardaient l'un l'autre, puis ils s'entretenaient ensemble, et j'entendis cette phrase : '*Sie spricht zu viel, wir werden Geschichten haben*' ». ... Et ils partirent, beaucoup moins arrogants qu'en arrivant ... »

« Au début de l'automne 1943, les Israélites avaient entendu dire que la Gestapo préparait à l'occasion de leur fête annuelle, l'Jaume Kippour, un grand coup de filet pour les ramasser tous dans le local qui servait de Synagogue. ... Je leur prêtai une salle ... et le 'Grand Pardon' eut donc lieu à 'Brise des Neiges'. Ils passèrent tranquillement 24 heures là, pendant que les troupes allemandes cernaient la Synagogue ... pour la trouver vide. La dernière fois que nous avons eu des ennuis avec eux, ce fut en juin 1944 – brutalement, 12 soldats en armes, avec 2 sous-officiers s'introduisirent chez nous, vers 5 heures du matin. ... Ils cherchaient des armes, ... mais ils n'ont rien trouvé et sont repartis sans arrêter personne. »

¹ Voir : Marc TROSSEN, *Verluere Joëren*, vol. III, p. 131, 137-139, 219-235 avec indication des sources.

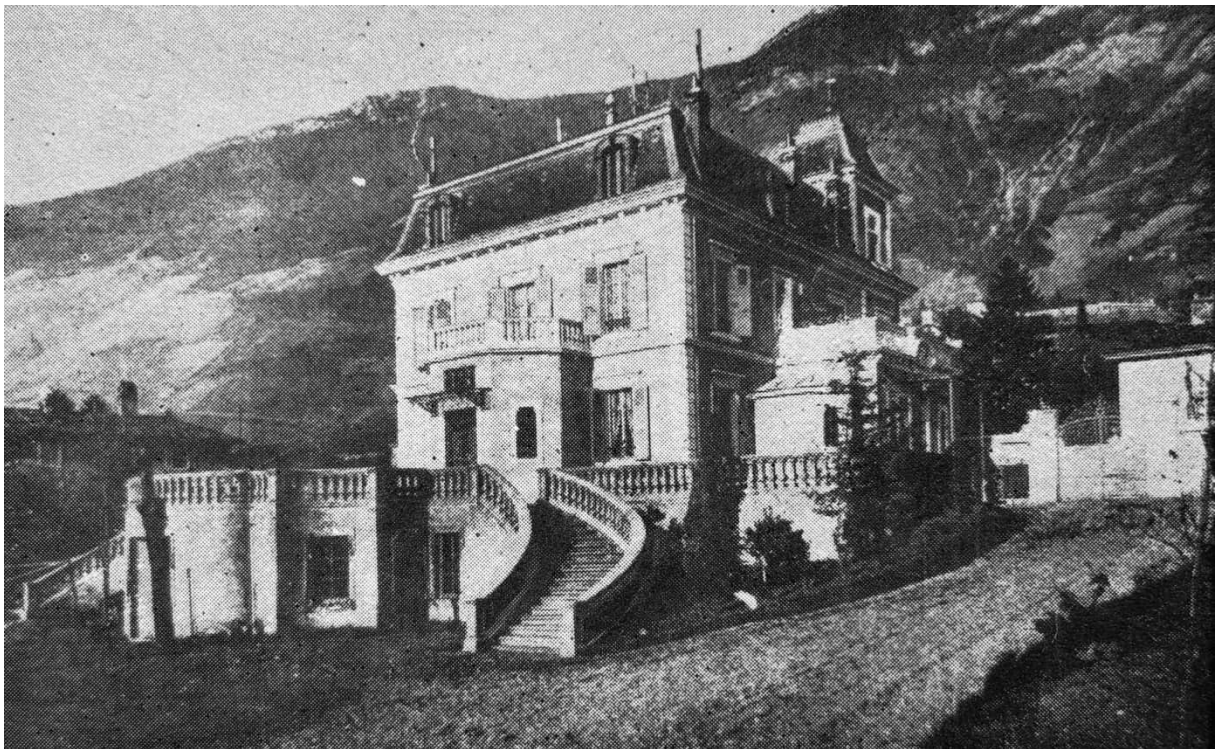
Mme PÉAN-PAYÈS cacha aussi le professeur Paul MÜLLER, échappé d'un camp et recherché par la Gestapo ... « Les miliciens sont venus pour le prendre, mais ils ne l'ont pas trouvé ... » !

« Un jour un Monsieur de Vichy, inspecteur du service des Radios, vint me voir, on nous avait dénoncés, prétendant que tous les soirs on entendait mon poste de T.S.F. » Mais, la directrice du foyer n'avait pas froid aux yeux. Elle sut de nouveau se tirer d'affaire. Par la suite, elle relata : « Beaucoup de mes pensionnaires cherchaient à passer en Suisse et plusieurs réussirent, mais c'était difficile et cela coûtait cher. Pendant ce temps, j'avais tout un travail clandestin pour transmettre des lettres et des colis de la résistance ».

Notre « compatriote » décrivit encore les aléas de Mme DRAGUET, une dame tchèque, et l'imprudence commise par Mme COHEN qui lui envoya, après son passage en Suisse, une carte postale la remerciant chaleureusement pour son aide. Elle termina son récit captivant : « ... il me semblait par moment que nous étions comme dans une fournaise, mais le Seigneur était là ... ». ²

Eva écrit encore : « ... J'avais neuf ans et je quittais avec regret le château de Heuhenhof, situé à Beringen, commune de Mersch, où nous avons tous été si heureux. ³

Eva était, comme nous allons le voir encore, née le 7 mars 1877 à Mersch. Tout laisse supposer que la famille ELLIS habitait encore à Mersch en 1886 quand Eva avait 9 ans, mais profitait du château de Höhenhof comme résidence secondaire et pavillon de chasse.



Le Foyer « Brise des Neiges » à La Tronche (faubourg de Grenoble). Eva PEAN-PAGES, née ELLIS, en était la directrice. (Brise des Neiges, livret 1945.)

² Evangeline Anne PÉAN-PAYÈS, née ELLIS, Brise des Neiges, livret 1945.

³ Philippe PÉAN, Eva PÉAN-PAYÈS, Une grande dame libre et engagée. L'auteur, petit-fils de notre héroïne, raconte les aléas financiers de la famille d'Eva à Luxembourg. Photos d'Eva dans ce livre.

Les dates importantes concernant Eva ELLIS :

Plaque Eva Péan Pages. Localisation : La Tronche (Isère), Auvergne-Rhône-Alpes (Comité Français pour Yad Vashem) :

Eva PEAN PAGES 1877-1951

Directrice de 1942 à 1946 du Foyer de Jeunes Filles UCJF « Brise des Neiges » a reçu le titre de « Juste parmi les Nations » de l'Institut Yad Vashem de Jérusalem (dossier no 9170). Dans cette maison, elle a sauvé 96 Juifs et préservé de nombreuses vies.

Date de la nomination : 15 janvier 2001

Date de naissance : 7 mars 1877 (voir acte de naissance inséré sous cette date au chapitre suivant)

Date de décès : 21 décembre 1951

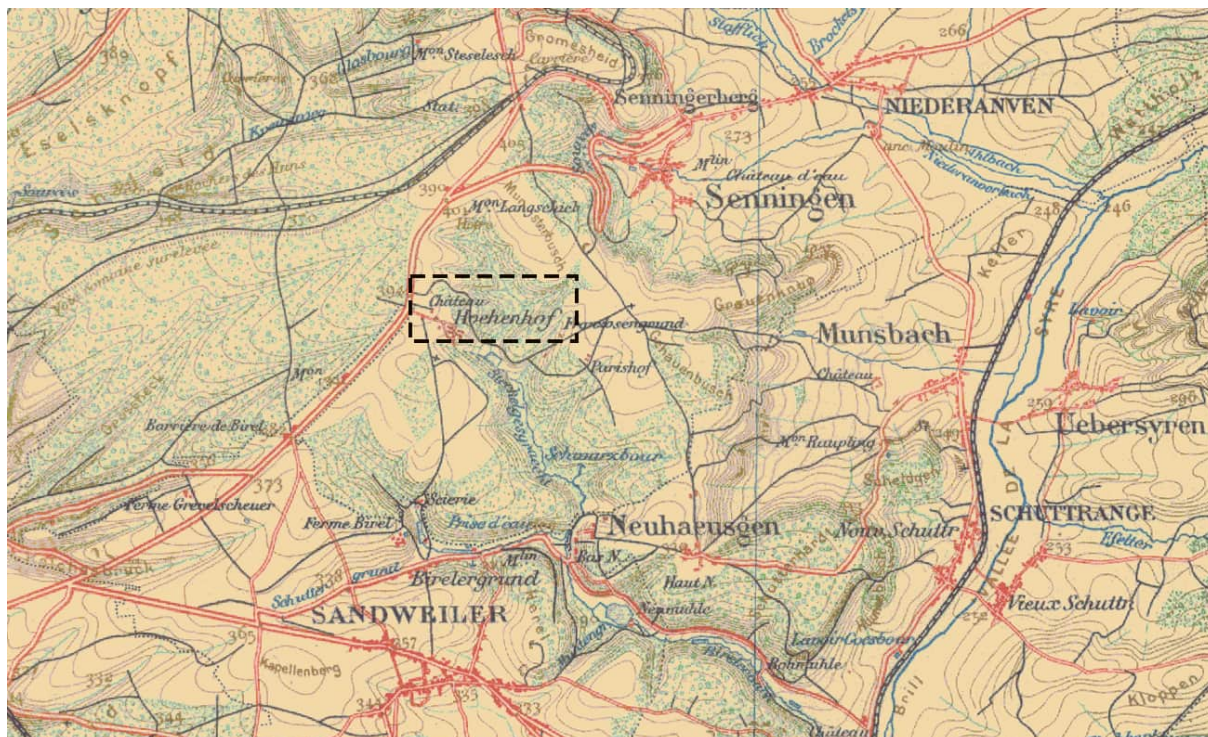
Profession : Directrice d'un foyer de jeunes filles

Personnes sauvées entre autres : ACH Georges, ACH Léopold, Mme HIRSCH (née ACH) Colette (de Strasbourg).⁴

Les ELLIS au Höhenhof (commune de Niederanven) et à Mersch

Le 3 décembre 1861, lors du dénombrement de la population, étaient enregistrés au Hoehenhoff, commune de Niederanven : Joseph STREEL, célibataire, 25 ans, et STREEL Adrienne, ménagère 20 ans, célibataire, ainsi que cinq domestiques ou servantes.⁵

Le Mémorial du 6 septembre 1862 (p. 381) renseigne que des permis de chasse ont été délivrés le 20 août 1862 à Edouard ELLIS, propriétaire-fermier au Hoehenhof, et à Jacques-Edouard ELLIS, propriétaire, Hoehenhof.



Carte géographique montrant la commune de Niederanven avec le Höhenhof.

⁴ yadvashem-France.org ; comité français ...

⁵ ANL, rec. pop. 1861, c. Niederanven, bulletin 90.

Dans le Mémorial de **1863** on peut lire l'Avis, daté Luxembourg 11 mai 1863, suivant : « Par arrêté royal grand-ducal du 4 mai courant, le sieur Edouard-Kennedy ELLIS, de Box, près de Bath (Angleterre), actuellement propriétaire à Hoehenhof, commune de Niederanven, a été autorisé à établir son domicile dans le Grand-Duché. Le directeur-général de l'intérieur et de la justice, M. JONAS » (p. 224). (Le même avis est paru dans le quotidien « L'UNION » du 20 mai 1863 (p. 2).



Le château de Höhenhof avec annexes au début du 20^e siècle. Ce domaine était jadis possession de la famille ELLIS (Collection Paul Van OLST, Remich).

Lors du recensement de la population de **1864** (3 décembre) furent enregistrés au « château de Höhenhof » :

1. ELLIS Edouard Kennedy, rentier, 52 ans et 2 mois, marié, de religion protestante.
2. ELLIS Julie Caroline née WUHRER, femme de ELLIS no 1, 55 ans et 1 mois, protestante.
3. ELLIS J. Edouard, rentier, 24 ans et 8 mois, célibataire, protestant.
4. Un domestique, une femme de chambre, une cuisinière et une servante, tous célibataires. ⁶

Le 18 mars **1866**, la société en commandite dite « Distillerie du Grand-Duché » montait un premier établissement à Höhenhof. Celui-ci était outillé pour produire par jour 1.500 à 2.000 litres esprit de grain. ⁷

Le recensement de **1867** renseigne que le 2 décembre les mêmes membres de la famille ELLIS habitaient le château de Höhenhof qu'en 1866, sauf que Jacques Edouard ELLIS est inscrit comme fils du ménage ELLIS-WUHRER et veuf. Sont employés au château : un cocher, une couturière, une cuisinière et une femme de chambre. ⁸

⁶ ANL, rec. pop. 1864, c. Niederanven, bulletin 93. Notons que Julie Caroline WUHRER était née le 4 décembre 1809 à Tours, département de la Charente (Etat Civil Tours, 1809, acte du 5.12.1809, no 584).

⁷ Eugène FISCHER et J.P.J. KOLTZ, Rapport Général sur l'Etat de l'Agriculture dans le Grand-Duché de 1839-1889, p. 205.

⁸ ANL, rec. pop. 1867, c. Niederanven, bulletin 84.

Le 17 mai **1869** un incendie éclata dans la distillerie ELLIS et Cie, près de Birel. La perte fut évaluée à 3.000.- Fr. ... L'incendie détruisit une maison dépendante de la ferme du Höhenhof et habitée par M. François, commis de M. ELLIS. ⁹

1869 : Au Grand-Duché, deux usines pour la fabrication du sucre de betterave sont fondées, une à Mersch, la « Société sucrière du Luxembourg », autorisée par arrêté royal-grand-ducal du 28 janvier 1869, au capital d'un million, l'autre à Diekirch. Or, la jeune industrie sucrière luxembourgeoise n'a pas pu soutenir avec succès la concurrence des établissements similaires de l'étranger et les usines furent abandonnées. ¹⁰

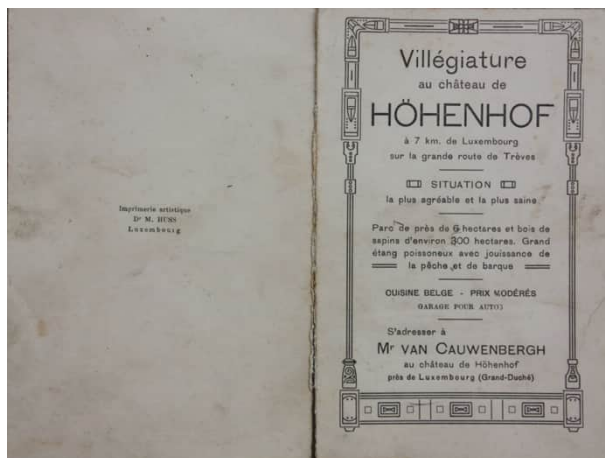
Le recensement du 1er décembre **1871** nous renseigne comme suit sur les 13 habitants du Höhenhof :

1. ELLIS Edouard, chef de famille, né à Box Bath en 1812, marié, protestant, propriétaire, nationalité anglaise.
2. WURHER Julie Caroline, épouse ELLIS, née à Tours en 1809, mariée, protestante, anglaise.
3. ELLIS Jacques-Edouard, marié, né à Bruxelles en 1840, marié, propriétaire, anglais
4. DELAÏTRE Julie Elisa Marianne, épouse Ed. ELLIS, né à Sceaux en 1850, mariée, protestante, propriétaire, anglaise
5. ELLIS Jules Edouard Kennedy, né au Höhenhoff en 1869, enfant, protestant, anglais
6. ELLIS Juliette Caroline, née au Höhenhof en 1871, enfant, anglais
7. Sept personnes dont 3 servantes, un domestique et 3 enfants. ¹¹

Le 1er décembre **1871**, un certain Th. D. BARNICH habitait avec sa famille au Höhenhoff. ¹²

1872 : La société en commandite dite « Distillerie du Grand-Duché » fonda un second établissement à Roodt-sur-Syre. Elle se constitua en société anonyme le 19 juin 1872, au capital de 1.250.000 Fr. Les appareils les plus perfectionnés destinés à la distillation ... y étaient réunis ... Toutes ces fabriques cessèrent fin 1875 et de leur ancienne splendeur il ne reste plus que des bâtiments plus ou moins avariés. ¹³

Un arrêté royal grand-ducal du 16 juillet **1873** autorisa l'établissement de la S.A. société : « Distillerie du Grand-Duché » et approuve ses statuts. Le siège social est établi à Hoehenhof. Les cinq membres du conseil d'administration sont tous belges. Edouard Kennedy ELLIS, propriétaire, demeurant à Hoehenhof, commune de Niederanven, est nommé directeur de la société. ... ¹⁴



Publicité du début du 20^e siècle vantant le séjour au château de Höhenhof (Collection Paul VAN OLST, Remich).

⁹ Industrie.lu.

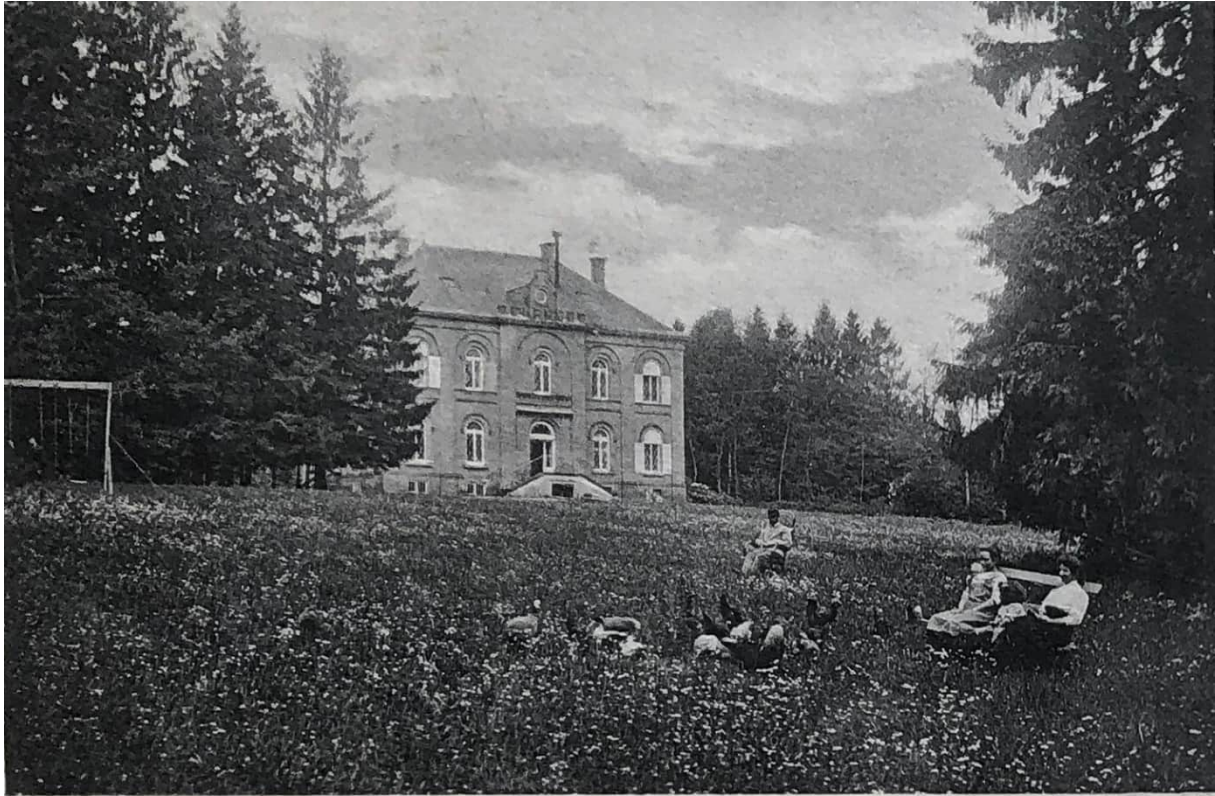
¹⁰ Eugène FISCHER et J.P.J. KOLTZ, Rapport Général sur l'Etat de l'Agriculture dans le Grand-Duché de 1839-1889, p. 220 et 223.

¹¹ ANL, rec. pop. 1871, c. de Niederanven, bulletin 53.

¹² ANL, rec. pop. 1871, c. Niederanven, bulletin 24.

¹³ Eugène FISCHER et J.P.J. KOLTZ, Rapport Général sur l'Etat de l'Agriculture dans le Grand-Duché de 1839-1889, p. 205.

¹⁴ L'indépendance Luxembourgeoise, 29.07.1873.



Derrière du château



L'étang et la ferme de Höhenhof



Une allée dans le parc



Partie de la grande salle à manger & fumoir

Le 26 septembre **1874**, Edouard-Kennedy ELLIS et son fils Edouard ELLIS, industriels au Höhenhof, étaient cités, chacun comme détenteurs de 10 actions de la S.A. Sucrière du Luxembourg à Mersch.¹⁵

Le recensement de la population de **1875** note les ELLIS à Mersch :

1. ELLIS Edouard Kennedy, père directeur de la sucrerie, né le 24 septembre 1812, protestant, nationalité belge, habite à Udingen
2. ELLIS Julie Caroline, mère, née le 04.12.1809, protestante
3. ELLIS Jacques Edouard, fils, né en 1840, directeur des cultures, protestant
4. ELLIS, née DELAÎTRE, Marianne Julie, belle-fille, née en 1850, protestante
5. ELLIS Jules Edouard, fils, né en 1869, protestant
6. ELLIS Juliette Caroline, fille, née en 1871, protestante
7. ELLIS Sarah Bertha, fille, née en 1872, protestante
8. ELLIS Constance Maria, fille, née en 1874, protestante

Habitent avec les ELLIS deux servantes, deux domestiques et un garçon (« sans état »).¹⁶

Notons qu'en **1875**, la production des alcools était à son apogée. La distillation avait appelé des capitaux considérables pour la construction de fabriques importantes.¹⁷

Selon le recensement du 1 décembre **1875**, trois ménages habitaient le Höhenhof. Une maison (probablement le château) est enregistrée comme inhabitée.¹⁸

1877, 7 mars : naissance d'Anna Evangelina ELLIS à Mersch.

En l'an mille huit cent soixante-dix-sept, le 7 du mois de mars à 3 heures de l'après-midi, s'est présenté devant nous Joseph SERVAIS, bourgmestre, employé de l'état civil de la commune de Mersch, Canton de Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, Jakob [lire : James] Edouard ELLIS, « *Cultur Inspektor* » âgé de 37 ans, père de l'enfant, habitant à Beringen à la gare, qui nous a présenté un enfant de sexe féminin, né à Beringen à la gare aujourd'hui à douze heures et demi de l'après-midi, de lui prénommé et de son épouse Marie Anne Adelaïde Julie Elisabeth DELAITRE, âgée de vingt-sept ans, et à qui il a déclaré vouloir donner le prénom Anna Evangelina.

Ces déclaration et présentation ont eu lieu en présence de Edouard Kennedy ELLIS, âgé de soixante-quatre ans, Directeur, habitant à la gare de Beringen, et de Peter [Pierre] KAUFFMANN, comptable, âgé de trente-quatre ans, habitant à Mersch, et ont ceux-ci signé avec nous ce document, après que lecture leur en a été faite.

Suivent les signatures : P. KAUFFMANN, Ed. ELLIS, E. ELLIS, J. SERVAIS¹⁹

Née au Grand-Duché, pays où prévalait encore en 1877 le droit du sol²⁰, Eva a probablement possédé la nationalité luxembourgeoise. Comme elle se présentait comme « Luxembourgeoise en France », on pourrait supposer qu'elle la possédât encore pendant la seconde guerre mondiale. En tout cas, il semble bien qu'au cours des années quarante elle se soit considérée comme Luxembourgeoise.

Le recensement du 1 décembre **1880**, retient deux maisons au Höhenhof, dont une habitée par le régisseur Henri THEIS et son épouse Mélanie BARNICH, leurs deux enfants, deux domestiques et une servante et l'autre par Peter BODENS et sa famille. Le château semble être toujours inhabité. Comme régisseur en est noté Karl BASTIAN.²¹

Le 22 décembre **1880**, un incendie éclata pendant la nuit au Höhenhof. Grange, bergerie, remise et hangar furent complètement détruits. Simon H. PHILIPPART, industriel de Bruxelles, est cité comme propriétaire du Höhenhof.²²

¹⁵ Mémorial A, no 32/14.11.1874 ; industrie.lu.

¹⁶ ANL, rec. pop. 1875, c. Mersch, bulletin 10.

¹⁷ Eugène FISCHER et J.P.J. KOLTZ, Rapport Général sur l'Etat de l'Agriculture dans le Grand-Duché de 1839-1889, p. 205.

¹⁸ ANL, rec. pop. 1875, c. Niederanven, bulletins 29-31.

¹⁹ ANL, EC MERSCH, naissances 1877, no 18.

²⁰ Voir p. ex. : P. RUPPERT, Les Lois et Règlements sur l'Organisation politique, judiciaire et administrative du Grand-Duché de Luxembourg, 1885, p. 242.

²¹ ANL, rec. pop. 1880, c. Niederanven, bulletins 44 et 45.

²² Marc TROSSEN, Brände, Feuerspritzen ..., vol. 1, p. 1082.

1882, 16 juillet : Dans un acte de statuts portant cette date, Edouard Kennedy ELLIS est désigné comme Administrateur délégué de la « Société anonyme de l'union industrielle des deux Luxembourg » ayant son siège à Bruxelles.²³

Le quotidien « *Luxemburger Wort* » renseigne dans son édition du 16 mai **1887** (p. 3) que par sentence du 6 janvier dernier Edouard Kennedy ELLIS et Edouard ELLIS furent chacun condamnés à une peine d'emprisonnement de 3 mois et d'une amende de 400.- Fr. parce qu'ils furent convaincus, d'avoir détourné frauduleusement des fonds, qui leur avaient été confiés pour un certain usage et ceci au détriment de « l'Union industrielle ». Les deux condamnés ont fait appel contre cette sentence, mais celle-ci fut confirmée le 14 mai. ...²⁴

1884, 31 janvier : Vente publique du domaine Höhenhof (143 ha). [Henri] THEIS est cité comme régisseur du Höhenhof.²⁵

1893, 10 octobre : Vente publique du bâtiment de la fabrique « Distilleries du Grand-Duché de Luxembourg », situé au Höhenhof, avec les ustensiles de l'ancienne grande distillerie : machine à vapeur de 8 chx ...²⁶

En mars **1898**, le château du Höhenhof était à louer complètement meublé.²⁷



Le château de Höhenhof devenu colonie de vacances (Collection Paul Van OLST, Remich).

Lors de l'agrandissement de l'aéroport, le château fut démoli.

²³ Mémorial du 2 septembre 1882, p. 580.

²⁴ Voir aussi *Obermoselzeitung* » du 17 mai 1887, p. 2.

²⁵ Industrie.lu, Höhenhof.

²⁶ Industrie.lu, Höhenhof.

²⁷ Industrie.lu, Höhenhof ; suite voir sous ce site.

Pour finir, citons ce qu'un auteur local a écrit sur le *Héienhaf* (Höhenhof) (traduction de l'allemand en français) :

Le Höhenhof, ancienne possession de l'abbaye de Münster à Luxembourg, avait été acquise après la révolution pour un prix dérisoire par le notaire Jacques FUNK. Ce dernier demanda le 30 mai 1847 l'autorisation pour y installer une distillerie. Vers 1860, le domaine devint possession de la firme belge ELLIS et PHILIPPART. Les Belges y fondèrent une importante distillerie appelée « Grande Distillerie de Luxembourg ». En ce temps, le château fut construit et allait servir de bâtiment de direction. Puis on commença avec la culture des betteraves à sucre récoltées dans les vastes champs du domaine. Ladite firme fonda aussi une banque en la Ville de Luxembourg. Un jour tout était en faillite ...²⁸

Dans ce contexte :

Il est connu que le titre de « Juste parmi les Nations » a été décerné à trois Luxembourgeois

Le titre de « Juste parmi les Nations » est décerné par l'Etat d'Israël aux non-juifs, qui au risque de leur vie, ont sauvé des juifs de la déportation.²⁹

Au 1^{er} janvier 2022, le titre de « Juste parmi les Nations » avait été décerné à 4.206 personnes en France et 28.217 dans le monde.³⁰

Les Luxembourgeois suivants ont pu obtenir ce titre :

Alphonse KAUTHEN, de Martelange, menuisier employé des CFL, né le 6 février 1901 à Stockem.³¹ Il était passeur et cachait des juifs. Il avait ainsi hébergé chez lui un enfant juif pendant la guerre. Il fut admis en 2001 avec son épouse Lucie SCHMIDT sur la liste belge des « Justes parmi les nations ».³²

Pierre MAY, né le 20 mars 1913 à Bonnevoie, décédé le 11 janvier 1996 à Belair. Vu qu'il avait vécu pendant la seconde guerre mondiale en Belgique, il se trouve sur la liste Yad Vashem belge. MAY, qui avait été sacré prêtre dans la chapelle de Clairfontaine par l'évêque Joseph PHILIPPE, avait caché des familles juives en fuite devant les nazis dans le cloître Sacré Cœur de Louvain.³³

Victor BODSON, anciennement Ministre de la Justice, se trouve aussi sur la liste Yad Vashem. A en croire wikipedia.org (sub Yad Vashem), BODSON aurait, au risque de sa vie, mis en sécurité 100 juifs. Il avait reçu cet honneur le 14 juillet 1971.

Dans le livre « Les Luxembourgeois en France de 1940 à 1945 », l'auteur s'était déjà posé la question par quel fait de bravoure le ministre BODSON avait mérité cette haute récompense. On sait que dans la nuit du 9 au 10 mai 1940, BODSON s'était hâté de quitter le pays pour traverser la France, l'Espagne et le Portugal avant d'arriver au Canada et finalement à Londres. Il appert qu'il ne resta guère de temps à ce Ministre à Luxembourg pour un acte de résistance exceptionnellement courageux qui aurait mis en danger sa vie.

Dans ces conjonctures, on aurait pu supposer que BODSON avait favorisé grandement pendant sa fuite le passage des malheureux juifs qu'ils soient de nationalité luxembourgeoise ou étrangère, échoués en France, Espagne ou au Portugal, afin qu'ils puissent atteindre le monde libre. Or, aucun témoignage concernant une aide efficace de notre Ministre de la Justice en faveur de Juifs possédant pas la nationalité luxembourgeoise ne nous est connu. Au contraire, dans le livre précité sur les Luxembourgeois en France, l'auteur rapporte, en indiquant sa source, que BODSON aurait refusé le 12 février 1942 son accord pour l'établissement d'un visa luxembourgeois à un couple bloqué en France qui voulait émigrer aux USA. Ces deux personnes en danger avaient « tous les papiers nécessaires », avaient habité le Grand-Duché déjà depuis des années et elles avaient demandé à plusieurs reprises au Luxembourg, avant

²⁸ Josy SCHUMACHER, *Niederanven I*, p. 40 (sans indication des sources).

²⁹ La Tronche-wikipédia.

³⁰ wikipedia.org.

³¹ ANL, EC commune d'Asselborn, naissances 1901, no 6.

³² Marc TROSSEN, *Verluere Joëren*, vol. III, p. 178.

³³ wikipedia.org avec indication des sources.

la guerre, la nationalité luxembourgeoise sans la recevoir. En possédant celle-ci, ce couple aurait en effet eu beaucoup plus de facilités à émigrer.

Raison avancée par BODSON, à partir de Londres, pour son refus : l'établissement d'une telle pièce d'identité irait à l'encontre de la législation luxembourgeoise (« ... *il faut une loi votée par la Chambre ...* »).³⁴

En quête d'explications, on peut s'enquérir sur le site yadvashem qui renseigne que « BODSON possédait une maison dans la ville de Steinheim, près de la rivière Sûre... Il mit en place un parcours d'évasion clandestin pour les juifs, installant à cette fin un dispositif spécial dans sa voiture. ... BODSON risqua sa vie au cours de ces activités clandestines » (voir le texte p. ex. dans : Marc TROSSEN, *les Luxembourgeois en France*, p. 285 ou dans l'article de Henri WEHENKEL paru le 5 janvier 2024 dans le « *Lëtzebuurger Land* », p. 22, 23).

BODSON aurait donc « risqué sa vie », pas comme nos valeureux résistants, pendant la guerre mais bien avant celle-ci. Toute cette histoire nous paraît bien floue voire même invraisemblable.

Dans son article repris ci-devant, Henri WEHENKEL nous renseigne :

1. Le total de juifs ainsi sauvés se chiffre, selon les sources, entre une centaine et 2.000 personnes.
2. Selon BODSON, la période de son sacrifice pour les juifs s'étalait sur 7 ans, commençant bien avant que la guerre n'éclate.
3. Quant à la Ville de Steinheim ici citée, il devrait s'agir du village de Steinheim, mais ceci est de toute façon erroné, car BODSON ne posséda pas de maison dans ce village mais dans celui de Steinsel, donc loin de la frontière et de la Sûre.
4. Une des preuves à l'appui de la demande d'un certain entourage de Bodson afin que celui soit reconnu comme « Juste parmi les nations », indique que, par sa présence dans la caserne du Saint-Esprit dans la nuit du 9 au 10 mai 1940, BODSON aurait « contribué autant que possible à retarder l'invasion allemande et aurait ainsi permis à une grande partie de la communauté juive de s'échapper ».

Indiquons ce que le journal de la Résistance « D'UNIO'N » écrit à ce sujet à la date du 6 octobre 1945 (traduction du luxembourgeois en français) : « Le 10 mai 1940, à l'aube, le Ministre de la Justice BODSON a fait le plein de sa voiture dans la cour des casernes militaires, place du St.-Esprit. Installé déjà au volant de la voiture, il cria aux soldats rassemblés dans la cour des casernes : « *Wann se kommen, Jongen, da schéisst* » (« Quand ils viendront, les gars, tirez » !). Ensuite, il détalla à toute vitesse ». Heureusement la troupe n'aurait pas obtempéré à cet ordre que le rédacteur dudit journal, en l'occurrence Bernard FABER (B.F.), qualifie de criminel. B.F. écrit : « *Vous auriez envoyé froidement à la mort certaine non seulement des soldats ignares de la science des guerres modernes et par-dessus sans armes et sans défense, mais aussi une bonne partie de la population qui se serait vu assassinée, inutilement, stupidement, à titre de représailles* ». ... Notons que FABER omet ici de citer toute source à l'appui de ses graves accusations !

BODSON présenta quelques jours plus tard, le 13 octobre 1940, sa version des faits : « ... serrant la main aux officiers qui se trouvaient avec moi j'ai ajouté que j'avais comme eux mes ordres et que je devais partir rejoindre la Grande-Duchesse au lieu de retraite (Lasauvage, Luxembourg). En partant j'ai dit textuellement : « Au revoir et jusqu'à midi, je serai de retour avec les Français ». »³⁵

Écoutons ce que des témoins de la scène ont raconté : Le lieutenant Will ALBRECHT : « J'entends encore le ministre BODSON parler avec le Major SPELLER et j'entends encore le Major demander : « Quels ordres nous laissez-vous ? » Et la réponse fut : « Tirez sur les Prussiens ! Nous partons maintenant ».

³⁴ Commentaire de l'auteur : „*Do ass deen Här awer wierklech net iwwer säi Schied gesprong*”. Notons au passage que presque toute l'Europe était en février 1942 sous la férule de HITLER. La première réunion de la Chambre des députés eut d'ailleurs lieu que le 6 novembre 1944. Seulement 25 députés sur 55 étaient alors présents (9 étaient décédés, 10 déportés). Comme l'assemblée ne réunissait pas le quorum nécessaire, la session fut d'ailleurs annulée après l'appel nominal. En ce qui concerne les démarches des ministres Joseph BECH et surtout Pierre KRIER au Portugal en faveur des Juifs Luxembourgeois voir : Pierre KRIER, *Ein Lebensbild*, p. 147-151.

³⁵ Non ! Son retour se fit plus de 4 ans plus tard avec les Américains !

Le soldat volontaire Alphonse MANDY de Hautcharage : « ...tout à coup il (= BODSON) prit congé et je l'entendis dire, que les soldats devraient être envoyés à la frontière allemande » (« ... *und ich hörte, wie er sagte, daß Leute an die deutsche Grenze geschickt werden sollten.* »).^{36 37}

On reprocha généralement au Ministre de la Justice BODSON d'avoir laissé le personnel sous ses ordres dans la tourmente. Le chef de la Sûreté publique Martin SCHILTZ fut l'un de ceux qui, à Luxembourg, a été abandonné à la merci de la Gestapo. Celui-ci écrit : « Dans la nuit du 9 au 10 mai 1940, ... j'ai rappelé à Monsieur le Ministre sa promesse à mon égard J'ai reçu pour toute réponse : *Sauve qui peut* ». Déjà à 10 heures SCHILTZ et les sept autres membres de la Sûreté furent arrêtés.³⁸ Même des amis de son parti se plaignaient le 7 juillet 1940 « de ne pas avoir reçu les informations promises par le Ministre Victor BODSON ». En effet, ils attendaient ce dernier à Perpignan, tandis que celui-ci s'était cependant replié sur Bordeaux et avait ensuite gagné le Portugal.^{39 40}

Des actes samaritains similaires à ceux qu'on attribue à BODSON avant la guerre n'ont certainement pas été monnaie courante au Luxembourg mais quand même pas rarissimes. Ainsi Paul CERF⁴¹ raconte « qu'en septembre 1938 Georges KIMMES de Schimpach recueillit chez lui les juifs Leo WOLLOCH et Otto SAPHIER de Vienne et Erich HILFREICH de Berlin ainsi que Herta SCHNEEWEIS, jeune fille de 24 ans. Ils restaient plusieurs jours dans la ferme KIMMES, pleins d'angoisse d'être repérés par les gendarmes luxembourgeois qui auraient pu les renvoyer chez les Allemands. De 1938 jusqu'à la veille de la guerre, des réfugiés, pour la plupart des juifs, traversaient la frontière nord du Grand-Duché pour gagner la Belgique. Le député Georges WAGNER se souvient d'avoir hébergé à plusieurs reprises dans son hôtel de Clervaux des réfugiés dont le passage avait été organisé par le chauffeur de taxi DELFORGE d'Allerborn et par Guillaume OSCH de Vianden. Paul THULL, garagiste de Troisvierges, fit au cours de l'hiver de 1939 aussi passer à plusieurs reprises des Juifs du Grand-Duché en Belgique. Il affronta à son tour le risque de voir son taxi confisqué.⁴²

Des personnes âgées habitant à Schieren ont raconté à l'auteur qu'un des villageois du nom de Camille MERGES, cafetier, petit fermier et seul chauffeur de taxi dans leur localité fut prié, fin des années trente, par Jacques KANN d'Ettelbruck, propriétaire d'un grand magasin de tissus, coton et laine à Ettelbruck, de le transporter avec sa famille au Portugal. De religion juive, KANN voulait en effet fuir la menace pesant sur sa famille à cause des persécutions nazies. MERGES et les fugitifs réussirent à atteindre sains et saufs Lisbonne où les KANN s'embarquèrent pour l'Amérique. Mission accomplie pour MERGES qui rentra ensuite au pays. Remarquons que notre chauffeur « au long cours » avait probablement été bien rémunéré pour risquer une course si longue et probablement aussi périlleuse par moment.^{43 44}

Paul CERF témoigne que « les socialistes luxembourgeois, avec à leur tête Pierre KRIER, Victor BODSON, Antoine KRIER et Jean FOHRMANN, avaient organisé des filières de passage, les réfugiés étant accueillis de nuit à la frontière germano-luxembourgeoise, convoyés à travers le Grand-Duché jusqu'à Jemelle, où des socialistes belges prenaient la relève ... ». Remarquons que les quatre personnes

³⁶ L. JACOBY/R. TRAUFLER, *Freiwëllegekompanie*, T. II, p. 47 et 24.

³⁷ Au sujet de la fuite du Gouvernement luxembourgeois voir : Claude VANDIVINIT, *Evakuatioun*, p. 132-141.

³⁸ Lire à ce sujet le chapitre ad hoc dans : Henri WEHENKEL, *Entre Chien et Loup*, p. 166-183.

³⁹ Marc TROSSEN, *Les Luxembourgeois en France*, p. 365.

⁴⁰ On peut argumenter non sans raison que l'empressement de BODSON de laisser derrière lui aussi rapidement que possible ses subordonnés (« sauve qui peut ! ») était dû au fait qu'il voulait mettre en sécurité son épouse, ses cinq enfants et sa propre personne. Il est pourtant incompréhensible que des personnes aussi exposées comme le chef de la Sûreté luxembourgeoise Martin SCHILTZ ainsi que ses hommes n'aient pas disposé de voitures leur permettant de se mettre à l'abri de la rancune de l'envahisseur. SCHILTZ, qui avant l'occupation était chasseur d'espions allemands, fut après son arrestation interné au camp de concentration de Hinzert. Qui était responsable de cette sous-estimation du danger, de cette méconnaissance de la situation critique dans laquelle se trouvaient certains compatriotes ainsi que de l'organisation défaillante de certains services étatiques avant et au moment de l'invasion allemande ? Rappelons dans ce contexte que la Grande-Duchesse faillit tomber aux mains de l'occupant ! Voir à ce sujet : Claude VANDIVINIT, *Evakuatioun*, p. 132-136.

⁴¹ Longtemps j'aurais mémoire, p. 15-16.

⁴² Longtemps j'aurais mémoire, p. 17.

⁴³ Les Nazis baptisèrent d'ailleurs le magasin des KANN, situé dans la Adolf-Hitler-Straße, « *Ardenner Kaufhaus* », et en nommèrent administrateur un certain Nik. STIRN, *Gartenstraße*, Ettelbruck.

⁴⁴ Paul CERF, Longtemps j'aurais mémoire, p. 150.

précitées, dont le noble engagement pour la cause juive était des plus louables, avaient tous fui en mai 1940 l'invasion allemande et réussi à gagner la France. Seul Jean FOHRMANN rentra le 26 juillet 1940 au Luxembourg et connut par la suite déportation et camps de concentration. Reste à prouver que les griefs des Allemands à l'encontre de FOHRMANN, tout comme à l'encontre de BODSON et des frères KRIER, portaient également sur leur activité d'avant-guerre comprenant en particulier l'organisation de passages de Juifs par le Grand-Duché en direction de la France ou de la Belgique.⁴⁵

Le ministre de la Justice René BLUM « exigeait [néanmoins] de la part des réfugiés en provenance d'Allemagne un dépôt bancaire », justifiant des moyens de subsistance pour une période de six mois ... ». ⁴⁶ Paul CERF souligne d'ailleurs le rôle de René BLUM « qui mérite tout particulièrement d'être relevé » et à partir du [6] avril 1940, [donc quelques semaines seulement avant l'invasion allemande] aussi celui du successeur de BLUM, Victor BODSON, qui « ne manquaient pas d'accorder des autorisations de séjour aux adversaires du régime nazi ». ⁴⁷

Notons au passage que, durant les hostilités [!], nos compatriotes qui ont recueilli et dirigé vers la France les nombreux prisonniers de guerre français, évadés des stalags allemands, étaient nombreux. ⁴⁸

Des Luxembourgeois qui ont aidé des juifs au péril de leur vie

Lily UNDEN, résistante exceptionnelle, œuvra non seulement pour la fusion des différentes organisations de résistance luxembourgeoises mais prêta aussi assistance à différents Juifs parmi lesquels Sieg GOTTLIEB d'Echternach permettant ainsi leur fuite en France. ⁴⁹

Josy FELLENS, un des chefs de la LPL, fit, lors d'un de ses multiples passages de la frontière belgo-luxembourgeoise, passer cette frontière à un couple juif âgé et les emmena jusqu'à Bruxelles. Dans la capitale belge, ils étaient attendus à la Gare du Midi par le fils de ces pauvres fugitifs qui ne parlaient par surcroît pas un mot de français. ⁵⁰

Le capitaine **Aloyse JACOBY** « aida surtout des familles juives, menacées par la Gestapo, à fuir en France libre ; l'acheminement de bagages et d'argent, non autorisé et puni par de lourdes sanctions, faisaient régulièrement et chaque semaine partie de ses activités. Ce faisant, il risqua gros ». Cet engagement patriotique lui valut 3 ans et 5 mois de détention dans les camps de concentration de Hinzert et Dachau. ⁵¹

Le couple **JODOCY** de Beaufort cacha Charles JUDA, né en 1910 à Bitbourg, dans leur ferme. ⁵²

Eugène JUNKER de Differdange, chef de l'usine de gaz, conserva chez lui « la Tora officielle » de la synagogue. ⁵³ Il cacha en outre, à partir de 1942, la juive persécutée Herta GRUNEWALD de Francfort qui avait pu échapper à Lyon, pendant le transport, aux Allemands et qui avait été amenée dans une malle de France au Luxembourg. ⁵⁴

⁴⁵ Voir p.ex. : Marc TROSSEN, *Les Luxembourgeois en France*, p. 364-366.

⁴⁶ Longtemps j'aurais mémoire, p. 21.

⁴⁷ Longtemps j'aurais mémoire, p. 21.

⁴⁸ Voir à ce sujet p. ex. la longue liste de ces prisonniers passés en France par le seul Jules JACOBY d'Esch/Alzette, passeur des PI-MEN dans : Jacques DOLLAR, Josy GOERRES et les PI-MEN dans la Résistance, p. 171, 172.

⁴⁹ Gaston RATHS, *Die Widerstandsbewegung LVL*, Bd. I, p. 172, 173.

⁵⁰ Jos FELLENS, *LPL*, p. 42, 43.

⁵¹ L. JACOBY/R. TRAUFLER, *Freiwëllegekompanie*, p. 24 et 25 (article du colonel hon. E.T. MELCHERS).

⁵² Paul CERF, *L'Etoile Juive au Luxembourg*, p. 66, 164-167, repris dans Marc TROSSEN, *Les Luxembourgeois en France de 1940 à 1945*, p.283, n. 25.

⁵³ La Tora comprend la première partie de la bible hébraïque. Elle est constituée de 5 livres.

⁵⁴ Marc TROSSEN, *Verluere Joëren*, vol. III, p. 178.

Le couple TUTOR fut mené en Belgique par **Pierre BIERMANN**. Max GOLD, un entraîneur de football connu, sa famille ainsi que plus tard la septuagénaire Klara BANNER furent menés à Athus via la frontière par **Eugène THOMÉ** et **René KUNSCH**. Henri WEHENKEL, à qui nous devons cette information, cite en plus la famille juive WONAGUS qui renonça, début octobre 1941, à une occasion de fuir « par égard aux membres de la famille restés au Luxembourg ». Il indique aussi un cas analogue, celui du professeur de clavier de Dudelange HEUMANN qui fut épaulé par BIERMANN.⁵⁵

Pierre DEMEYER, cultivateur à Bascharage, cacha le couple Isidore et Sophie LASAR habitant la même localité dans une charrette remplie de foin et les transporta jusqu'à la frontière belgo-luxembourgeoise, à Linger. Auparavant, les frères **André** et **Alphonse MEUNIER** de Pétange avaient emprunté la route à bicyclette, pour voir si la voie était libre.

A Linger, Isidore LASAR et sa femme furent pris en charge par Jean-Baptiste **GUELFF**, qui leur fit passer la frontière à travers bois. Reste à préciser que le couple avait réussi à se soustraire au convoi de déportation du 28 juillet 1942 et survécut à la guerre. ...⁵⁶
Toutes ces personnes n'ont pas été honorées par une inscription sur la liste Yad Vashem.

Autres Luxembourgeois qui ont aidé des juifs

Henri KOCH était « un des premiers Luxembourgeois avertis de l'imminence de l'invasion allemande ». Paul CERF écrit à son sujet : « À plusieurs reprises, des réfugiés sont refoulés vers l'Allemagne nazie, pratique qui perdure jusqu'en 1938. [Henri] KOCH eut l'occasion de s'occuper de l'un ou de l'autre de ces juifs en trouvant des passeurs pour leur faire franchir clandestinement la frontière vers la Belgique ou la France. ... Dans la nuit du 9 au 10 mai 1940 ..., vers minuit, il [Koch] se rend rue Goethe au domicile privé de Walter (Gauthier) HAMBER, juif autrichien arrivé en 1926 à Luxembourg, pour l'avertir du danger. »⁵⁷ KOCH, HAMBER et les frères Eugène et Gustave SIMON prévinrent ensuite les responsables de la communauté israélite du danger qui les menaça.⁵⁸ KOCH et les frères SIMON quittèrent Luxembourg vers 6 heures du matin pour se mettre en sécurité en Belgique puis en France.⁵⁹ Le lieutenant-colonel Emile KRIEPS, parti de Differdange le 10 mai 1940 vers 06.40 heures pour se rendre à Luxembourg-Ville, fut informé en route de l'invasion du Grand-Duché. Il rentra précipitamment chez lui à Differdange pour prévenir sa mère. Il témoigna ensuite : « J'ai alerté ensuite plusieurs familles israélites ». ⁶⁰

« De nombreux Juifs cherchèrent à soustraire les pièces de valeur de leur mobilier à la mainmise allemande. Leurs voisins luxembourgeois offrirent souvent de cacher dans leur maisons tapis, pianos, tableaux et meubles précieux ». ⁶¹ Il s'entend que normalement ces transferts de mobiliers n'ont pas trouvé de retombées dans des narrations et nous devons seulement à un hasard leur mention dans des écrits. Dans ce contexte, Paul CERF écrit : « Les vrais résistants et patriotes sont souvent ceux qui ont la pudeur de leurs actes. Ce n'est que par hasard que j'ai appris le dévouement de KIMMES ». Il cite comme autre exemple « celui du boucher **Henri KRIEGER** d'Esch/Alzette auquel une famille juive, sur le point d'être déportée, confia son or et ses économies soustraits ainsi aux Allemands. ... Après la Libération KRIEGER remit scrupuleusement entre les mains des héritiers des malheureux déportés l'argent et l'or qui lui avaient été confiés ». ⁶²

La maison ROSENSTIEL à Luxembourg-Ville ayant été mise sous séquestre par l'autorité allemande avait reçu le nom de « *Kaufhaus Neuzeit* ». « Heureusement une personne de confiance de la famille ROSENSTIEL, en l'occurrence Mme **Elise GILLEN**, avait pu rester dans le magasin pour essayer de

⁵⁵ Henri WEHENKEL, *Der antifaschistische Widerstand in Luxemburg*, p. 122. En ce qui concerne René KUNSCH, voir aussi : Marc TROSSEN, *Les Luxembourgeois en France*, p. 258, 259.

⁵⁶ Paul CERF, *Longtemps j'aurai mémoire*, p. 111.

⁵⁷ Paul CERF, *Henri KOCH-KENT et les Juifs*, dans : Henri KOCH-KENT, *Der parteilose Einzelgänger*, p. 133.

⁵⁸ Henri KOCH-KENT, 10 mai 1940 en Luxembourg, p. 204, 205.

⁵⁹ Henri KOCH-KENT, *Vu et entendu – vol. 2, Années d'Exil*, p. 11-19.

⁶⁰ Emile KRIEPS, Differdange, dans : Henri-KOCH KENT, 10 mai 1940 en Luxembourg, p. 139.

⁶¹ La spoliation des biens juifs au Luxembourg 1940-1945, Rapport final, p. 82.

⁶² *Longtemps j'aurai mémoire*, p. 131.

sauver tant soi peu « les meubles ». À son retour d'exil, la famille a pu reprendre possession de ses biens. Paul WASSERMANN, fils d'Alice ROSENSTIEL, avait d'ailleurs enjambé le fatidique 10 mai 1940 sa bicyclette et fila en France. Dans l'hexagone, il se porta volontaire au maquis et ensuite dans l'armée française. Revenu après la guerre au Luxembourg, il retrouva dans une petite boîte, sa montre et sa ceinture, oubliées lors de son départ précipité. Ces objets avaient été remis par sa famille pendant les hostilités à des proches bienveillants.⁶³

Maus (Marie-Christine) WOLTZ de Remich, née en 1915, se voyait confier un rouleau de tissu par son amie juive de longue date Erna HILB, peu avant le départ de cette dernière avec le premier transport de déportation de Luxembourg vers Litzmannstadt (Pologne). Les parents d'Erna, Leopold HILB et Regina BONEM, géraient en effet à Remich un magasin de tissus avec atelier de couture. De la famille déportée, personne ne survécut. Maus WOLTZ garda en vain toute sa vie ce rouleau de tissu avec l'espoir que son amie Erna reviendrait un jour.⁶⁴

Armand LEIB livra à l'auteur un témoignage étonnant avant son décès. Il raconta que le 8 mai 1940, donc deux jours avant l'invasion des Allemands au Grand-Duché, le métier de marchand de bestiaux, pratiqué par son père, le mena auprès d'un agriculteur dans un village au sud du pays. « Ce dernier avait la réputation d'être plutôt germanophile et après la guerre on prétendait qu'il avait même appartenu à la tristement célèbre cinquième colonne. Entre lui et mon père existait pourtant une bonne entente. Cet homme prit mon père à part et lui disait : « *Albert, maach dech ewech, iwermuer komme se* ». ⁶⁵ Armand LEIB se rappela aussi qu'en décembre 1940, il joua au football avec des camarades du quartier de Bonnevoie. Un d'eux, en l'occurrence Helmut, fervent *Hitlerjunge*, l'apostropha : « *Wat méchs du dann nach hei* ». Il voulait évidemment faire allusion à la croyance hébraïque d'Armand. Un camarade prit alors résolument la défense de ce dernier. Il rétorqua à Helmut : « *Den Armand bleift hei, an hie kann nach mat eis Foussball spillen, da schwätzt scho laang kee méi vun dir* ». ^{66 67} Cette prise de position était bien courageuse. Comme une batterie antiaérienne se trouvait à proximité, Helmut aurait pu aller se plaindre auprès des soldats allemands desservant celle-ci ; heureusement il n'en fit rien. ⁶⁸ En général, les Luxembourgeois éprouaient de la compassion pour leurs concitoyens juifs traqués par les nazis. Il n'est donc pas étonnant que dans ses rapports la Gestapo parlait de la « *Judenfreundlichkeit* » des Luxembourgeois. ⁶⁹ Le résistant Dr. Fernand SCHWACHTGEN, le célèbre « Jean l'Aveugle », raconte par exemple qu'il vécut en 1943 avec sa mère au premier étage d'une maison située place Saint-Michel à Mersch. Au rez-de-chaussée logeaient le Dr. Ernst ISING, un juif berlinois, docteur en physique, et son épouse non-juive. Ces deux ménages écoutèrent souvent ensemble la BBC. Au cours d'un souper auquel assistaient ces quatre personnes avec une invitée berlinoise de passage au Luxembourg, SCHWACHTGEN apprit d'ailleurs que le premier bombardement sur Peenemünde ayant eu lieu du 17 au 18 août 1943 n'avait pas apporté le succès escompté. Il en informa sans tarder Londres. ⁷⁰

...
Paul CERF raconte qu'à Mersch, les habitants continuèrent à rencontrer les juifs et à les accueillir dans leurs foyers, malgré les mesures antijuives introduites dès le 7 août 1940. Le tailleur Michel REHLINGER qui contrevenait à cet interdit fut expulsé de force en Silésie où il mourut le 27 décembre 1943 au camp de Boberstein. Le cafetier Pierre FISCHBACH de son côté continuait à accueillir des juifs dans son café, malgré les interdictions formelles. Il fut dénoncé et son bistrot fermé.⁷¹

⁶³ Marc TROSSEN, *Les Luxembourgeois en France*, p. 228-232.

⁶⁴ Memorialshoah.lu/de/story/0136-hilb-bonem ; Norbert LINDENLAUB, *La ville de Remich et la Shoah*, Retour sur les événements 1940-1945 et de 2015, manuscrit non publié, janvier 2022.

⁶⁵ « *Albert, sauve-toi, après-demain ils viendront.* » ; Marc TROSSEN, *Les Luxembourgeois en France*, p. 199.

⁶⁶ « *Armand peut rester ici et il jouera encore au football avec nous, alors que plus personne ne parlera depuis longtemps de toi.* ».

⁶⁷ Un habitant de Diekirch raconta récemment à l'auteur que son père avait averti, tôt le matin du 10 mai 1940, avec d'autres voisins, le marchand de bestiaux Jos HERTZ, habitant cette ville, que les Allemands venaient d'envahir le Grand-Duché et qu'il fallait se sauver avec sa famille. HERTZ ne voulut d'abord pas le croire et perdit un temps précieux. Il ne réussit ainsi plus à rejoindre la France avec son épouse enceinte et ses deux enfants.

⁶⁸ Marc TROSSEN, *Les Luxembourgeois en France*, p. 199.

⁶⁹ Paul WEBER, *Geschichte Luxemburgs im Zweiten Weltkrieg*, p. 45.

⁷⁰ Marc TROSSEN, *Verluere Joëren*, vol. 3, p. 136, 137 avec indication de la source.

⁷¹ Paul CERF, *De l'épuration au Grand-Duché de Luxembourg*, p. 82.

Alice KINNEN, née en 1936, témoigne, qu'elle garde un souvenir chaleureux de Mme DURA, une Juive qui vivait avec sa famille dans la même maison que les KINNEN. Alice raconte : « Elle était comme une « *Bomi* » pour moi. J'ai passé beaucoup de temps avec elle. Elle me chanta des chansons et me raconta des contes pour enfants. ... Même encore aujourd'hui, je ne peux pas parler de cette femme, sans que des larmes me viennent ». La mère d'Alice alla avec ses deux filles, le 16 octobre 1941, à la Gare-centrale à Luxembourg pour remettre à la famille expulsée des tartines et prendre, le cœur lourd, congé des DURA.⁷²

Combien de cas similaires à ceux repris ci-dessus nous sont restés inconnus, parce qu'ils représentaient pour leurs auteurs des actes ordinaires de charité chrétienne ou humaine ? Un certain nombre de témoignages narratifs de ces bienfaits ont probablement aussi disparus avec leurs auteurs dans les geôles ou camps de concentration nazis. Pourtant, nous apprenons, grâce à la publication « *KZ Buchenwald 1937-1945* » (p. 151, 153), que le juif David KÜHN, venant d'Auschwitz, arriva le 9 février 1945 dans un état lamentable à Weimar où il fut aidé par des Luxembourgeois. Lors de l'enregistrement des détenus, il s'était fait inscrire au camp de concentration de Buchenwald comme allemand « *Reichsdeutscher* ». Le prisonnier luxembourgeois Léon REUTER, qui était à l'époque « *Blockschreiber* » au petit camp, remit une tranche de pain et une boîte de sardines à l'affamé.⁷³ Un matin, on vola les souliers de KÜHN. Léon REUTER l'aida de nouveau en lui procurant une paire de bons souliers. Après avoir été séparé des Luxembourgeois, KÜHN rejoignit plus tard un groupe de 10 Luxembourgeois, parmi eux Alphonse KRIER de Strassen. Des centaines de juifs furent massacrés avant l'abandon du camp. Le 23 avril 1945, les survivants de la terrible évacuation étaient enfin libres. A Nuremberg, David retrouva Alphonse KRIER et les autres Luxembourgeois.⁷⁴ Notons que, début avril 1945, les Allemands avaient envisagé l'évacuation du camp de Buchenwald, mesure tant redoutée des détenus. L'ordre fut donné aux Juifs de se présenter au « *Appellplatz* ». Les autres prisonniers, parmi eux bon nombre de Luxembourgeois, savaient ce que cela voulait dire pour leurs camarades juifs. Ils se montraient solidaires et rejoignirent en grand nombre cette aire de rassemblement, tandis que la plupart des Juifs se cachèrent à l'intérieur du camp. C'était de l'insubordination ! Les SS de la direction du camp n'ont cependant pas eu recours à des représailles et ceci pour différentes raisons. Grâce au courage des détenus, de précieuses vies juives furent ainsi sauvées.⁷⁵

Au camp de concentration de Ravensbruck, le 4 mars 1945 : Les détenues luxembourgeoises ont vu, lors de leur rentrée au camp, Tanja THOMÉ, une demi-juive, éclairée et en pleine tempête de neige, un écriteau autour du cou : « *Saujüdin und arbeitsscheu, darum stehe ich hier* ». Les Luxembourgeoises mirent tout en œuvre, afin qu'elle ne reste pas exposée ainsi durant la nuit. Elles réussirent.⁷⁶

Edmond MARX, ancien fugitif juif, rend hommage « aux nombreux Luxembourgeois qui firent tout ce qu'ils pouvaient pour aider leurs malheureux compatriotes juifs : Ils leurs remettaient des vivres, des vêtements, même de l'argent et les cachaient s'il le fallait. Cette aide spontanée, cette charité envers ses semblables constituent le seul rayon de soleil qui éclaire cette période de souffrances atroces. Qu'il me soit permis de remercier ici au nom de mes coreligionnaires tous nos amis luxembourgeois. »⁷⁷

Paul CERF nous informe que les Allemands se heurtaient, au cours de l'aryanisation des entreprises juives, à des réticences marquées de la part des Luxembourgeois, ces derniers renonçant à une participation active dans ce domaine.⁷⁸ Le même auteur reconnaît que les dossiers consultés renfermant des douzaines de certificats médicaux pour des Juifs, émanant de médecins luxembourgeois, « prouvent que les médecins luxembourgeois n'ont pas failli à leur serment d'Hippocrate ». En attestant le danger ou l'impossibilité réels de transporter des malades juifs, « c'était déjà, pour la situation de l'époque, faire preuve de courage civique que de délivrer des certificats correspondant à la vérité ». CERF associe à cet hommage « le personnel religieux et laïc des établissements hospitaliers ». ⁷⁹ En ce qui concerne

⁷² Mil LORANG, *Luxemburg im Schatten der Shoah*, p. 62, 63.

⁷³ Notons que les juifs étaient confinés ordinairement dans le « *Judenblock* » et un contact entre eux et les Luxembourgeois n'était guère possible.

⁷⁴ *KZ Buchenwald 1937-1945*, Amicale Buchenwald, p. 151-153.

⁷⁵ Henri WEHENKEL, *Der antifaschistische Widerstand in Luxemburg*, p. 138.

⁷⁶ Henri WEHENKEL, *Der antifaschistische Widerstand in Luxemburg*, p. 139.

⁷⁷ *Livre d'Or de la Résistance Luxembourgeoise de 1940-1945 (LPPD)*, Esch/A. 1952, p. 572.

⁷⁸ Paul CERF, *Longtemps j'aurai mémoire*, p. 62.

⁷⁹ Paul CERF, *Longtemps j'aurai mémoire*, p. 62.

le premier ghetto sur le territoire luxembourgeois, en l'occurrence l'ancienne abbaye de Cinqfontaines, située dans la commune d'Asselborn, CERF témoigne que « le secrétaire communal d'Asselborn, Jean Pierre MEYERS, ...fit preuve d'humanité et aida les Juifs chaque fois qu'il en avait la possibilité. Il n'en était pas ainsi pour les *Ortsgruppenleiter* de Troisvierges et d'Ettelbruck ainsi que pour l'*Amtsbürgermeister* de Clervaux. ⁸⁰ Ledit auteur signale aussi que l'une ou l'autre personne parvint à fuir du « mini-ghetto » de Cinqfontaines ... aidée de passeurs luxembourgeois et belges. ⁸¹ L'intrépide Lily UNDEN couvra une étoile juive sur son habit, s'introduisit dans ce même camp de Cinqfontaines en rampant en dessous des barbelés. Elle transmit des denrées alimentaires et des nouvelles aux internés. Lorsque à ce moment des voitures de la Gestapo surgirent, elle se cacha un certain temps dans la cave à charbon. Lorsque la Gestapo inspecta l'étage supérieur du bâtiment, elle profita de l'occasion pour quitter les lieux par le même chemin pris lors de sa venue. ⁸²

Pas moins de 875 accusés furent condamnés par les juges allemands du tribunal spécial (*Sondergericht*) entre le 22 octobre 1940 et le 3 août 1944. Parmi ceux-ci figure Jeanne MAY, employée, Luxembourg. Elle fut condamnée le 7 mars 1941 à une amende de 100.- RM pour « *Unterlassung der vorgeschriebenen Anzeige über Schenkung aus jüdischem Vermögen* » (omission de la déclaration obligatoire concernant une donation provenant d'une fortune juive). ⁸³

Nous ne voulons pas terminer l'énumération reprise ci-devant, sans parler d'un homme d'affaire énigmatique qui, à en croire l'auteur Henri WEHENKEL, « réussit à sauver une centaine de juifs » en les faisant sortir d'Allemagne. Un héros luxembourgeois de la trempe d'Oskar SCHINDLER ? WEHENKEL cite dans son livre « Entre Chien et Loup » plusieurs de ces juifs sauvés, tous d'ailleurs bien connus et riches. Quant au bienfaiteur, il s'agit ici de l'ingénieur luxembourgeois Pierre SCHMIT. Or, ce dernier fut condamné en 1947 par le tribunal de l'Épuration à 12 mois de prison. Apparemment SCHMIT a su, si longtemps, jouer ce rôle vu qu'il était le neveu du « *Landesleiter* » de la VdB, le professeur Damian KRATZENBERG. La mère de SCHMIT, Jeanne KRATZENBERG, était en effet la sœur du professeur précité. WEHENKEL nous renseigne uniquement sur l'année de naissance de Pierre SCHMIT : 1901 et nous cache, pour une raison évidente, son lieu de naissance. ⁸⁴ Pour se faire oublier par la Gestapo, qui ne voulait plus tolérer son engagement anti nazi, SCHMIT devint « *Kriegsfreiwilliger* ». ⁸⁵ Héros ou traître ? Dans sa patrie son nom et ses mérites étaient, en tout cas, tombés dans l'oubli.

Remarques :

Malheureusement le beau livre, bien documenté : « *Schicksalswege der Juden Luxemburgs zwischen 1940 und 1945* », « *Ausstellungskatalog* », édité par le musée National de la Résistance d'Esch/Alzette en 2020 (168 pages), cite dans le court chapitre intitulé « *Luxemburgische Fluchthilfe* » (p. 59) seule la personne de Victor BODSON (avec photo) comme « *Fluchthelfer* » et nous informe que celui-ci était l'unique Luxembourgeois portant le titre « Juste parmi les Nations ». A la page 155, les auteurs avouent : « Aussi sur les « *Fluchthelfer* » et les juifs cachés au Luxembourg, il n'existe que des rapports isolés ». Donc, de ce côté, il y a encore beaucoup de recherches à faire !

Est-ce que parmi les nombreux enrôlés de force dans l'armée allemande, des Luxembourgeois ont pu aider des juifs que le hasard avait fait croiser leur chemin ? Excluons ici tous les compatriotes enrôlés

⁸⁰ Paul CERF, Longtemps j'aurai mémoire, p. 88.

⁸¹ Idem, p. 92.

⁸² RAPPEL 9-10/1989, S. 513; Gaston RATHS, Die Widerstandsbewegung LVL, Bd. I, p. 172.

⁸³ Henri KOCH-KENT, Der parteilose Einzelgänger, p. 382. Remarquons que le 4 avril 1941 furent à leur tour condamnées les personnes ci-après pour violation des prescriptions concernant les fortunes des juifs et des émigrés : François De COLNET, maréchal de la Cour, Luxembourg, amende de 5.000.- RM ; Jean-Emile FRISCH, régisseur, Colmar-Berg, 4 mois de prison ; Alfred LOESCH, maréchal de la Cour, Luxembourg, 5 mois de prison et Fernande METZLER, épouse Alfred LOESCH, amende de 2.000.- RM. Selon toute probabilité, l'accusation des nazis concernait ici la fortune de la Cour Grand-Ducale, ses membres étant émigrés. (Idem, p. 383).

⁸⁴ Un généalogiste chevronné trouve pourtant les données manquantes ainsi que même la date de décès (en 1973) en peu de temps.

⁸⁵ Henri WEHENKEL, Entre chien et loup, p. 34-47.

dans le tristement célèbre « *Polizei-Reserve-Bataillon 101* » en Pologne, pour lesquels des cas analogues ne sont malheureusement pas connus. Remarquons que pour l'ex-Yougoslavie (Slovénie) une étude récente a montré que les nombreux policiers luxembourgeois enrôlés de force n'ont pas été engagés dans des rafles de juifs, car ces derniers avaient pratiquement tous été obligés de quitter ce pays bien avant l'arrivée de nos compatriotes.

Le soldat enrôlé de force Henri LUTGEN d'Ettelbruck, engagé en Slovaquie, relate qu'il a dû surveiller pendant une nuit trois juifs slovaques dans l'intendance de sa compagnie. Il écrit qu'il aurait aimé aider ces malheureux à fuir mais y renonça pourtant le cœur lourd. Il connaissait probablement les conséquences qu'un acte courageux aurait pu avoir pour lui, ... et il avait pourtant promis à ses parents de revenir de la guerre ... ! Cantonné un peu plus tard dans une ferme, LUTGEN remarqua des juifs slovaques, anciens propriétaires de cette ferme, qui s'y étaient cachés. Il écrit : « Ils m'ont prié de ne pas les trahir, sinon ils seraient arrêtés. Pour moi, ce n'était que naturel que je ne trahisse pas ces juifs ». Soulignons que l'étudiant LUTGEN était résistant et avait à ce titre déjà fait connaissance au Luxembourg avec la prison du Grund.⁸⁶

Pour terminer, citons ici deux personnalités non-luxembourgeoises, mais liées étroitement avec le Grand-Duché, qui ont établi de nombreux visas pour des juifs, en l'occurrence le Chargé d'Affaires des Etats-Unis, George Platt WALLER, ainsi que l'officier allemand Franz von HOININGEN-HUENE, préposé de la « *Passierscheinstelle* » de la Wehrmacht à Luxembourg.⁸⁷

⁸⁶ Henri LUTGEN, dans : G.R.E.G., *Schicksalswege einer Kriegsgeneration*, p. 409, 410.

⁸⁷ En ce qui concerne Franz von HOININGEN-HUENE voir p.ex. : François HEISBOURG, *Cet étrange nazi qui sauva mon père*, livre édité en 2019, ainsi que l'article de Maarten van VOORST, Franz Freiherr von Hoiningen-Huene (1888-1973) Ein Gerechter in Feldgrau, dans « *d'Lëtzebuurger Land* » du 13.12.2019.